

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14302**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Histoire du droit et des institutions Spécialité Histoire du droit et des institutions

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 128 Droit, sciences politiques, 126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il anime un service culturel dans le secteur public ou privé.
- Il effectue des recherches documentaires.
- Il rédige des rapports, des publications, des mémoires de recherches après avoir constitué une bibliographie pertinente.
- Il prend en charge l'organisation des services d'archives auprès d'entreprises privées ou d'établissements publics.
- Il conseille les entreprises ou les particuliers dans le domaine juridique.
- Posséder des connaissances juridiques et historiques approfondies.
- Rechercher et exploiter des sources archivistiques anciennes et modernes grâce à une initiation à la paléographie.
- Maîtriser de l'utilisation des bases de données documentaires informatisées ou numérisées à caractère historique (type BNF-Gallica).
- Analyser des ensembles textuels complexes (corpus juridiques, registres notariés, archives judiciaires, recueils de jurisprudence etc...)
- Intégrer les évolutions historiques du droit afin de mieux comprendre et de s'adapter aux changements juridiques et institutionnels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- carrières de la justice
- carrières administratives.
- carrières du patrimoine et de la culture.
- Analyste
- animateur culturel
- Documentaliste
- Attaché de conservation du patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 30 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 15 ECTS

Histoire du droit privé : Codification et Code Civil
Histoire du droit public : Magistrature et politique en France (XII-XXème siècles)

UE 2 Enseignements complémentaires 15 ECTS

3 cours :

Histoire du droit pénal: le traitement du crime dans l'Histoire ,
Etat et religions en France (XIII-XXème siècle),
Etat, armée et nation en France (XVII-XXème siècles)

3 séminaires en Histoire des idées politiques:

Réformes et Révolutions en Europe au XVIIIème siècle
Liberté et démocratie en France au XIXème siècle
Les idéologies totalitaires en Europe au XXème siècle

Semestre 2 30 ECTS

UE 3 Méthodologie de la recherche en Histoire du droit

Initiation à la diplomatique
 Initiation à la paléographie et à l'étude des supports d'écriture
 Conférences par des professeurs extérieurs

Orientation:

Réalisation d'un mémoire de recherche

Evaluation :

L'examen du master 2 comporte une session unique d'examen pour chaque semestre.

Semestre 1 :

UE1 : deux épreuves écrites d'une durée de 5heures portant respectivement sur chacune des deux matières constitutives de l'UE1

UE2 : Un grand oral portant sur l'ensemble des matières de l'UE2

Semestre 2 :

UE3 : l'étudiant remet un mémoire de recherche. Ce mémoire sera évalué par un jury composé du directeur du mémoire et d'un autre enseignant désigné par le responsable du Master.

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits correspondants (ECTS) dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Chaque semestre est validé individuellement.

Pour être déclaré admis

- au semestre 1, le candidat doit y obtenir une note moyenne générale au moins égale à 10 sur 20

- au semestre 2, le candidat doit obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 1 et au semestre 2

Accès et formation préalable requise

La formation menant à cette certification est soumise à des conditions d'accès : validation de 60 crédits au titre :

- d'un Master 1 du domaine droit, administration économique et sociale, science politique, histoire, d'un diplôme d'IEP ou autres formations universitaires de même niveau. Une attention particulière sera portée aux notes obtenues par le candidat dans les matières relevant de l'histoire du droit et de l'histoire.

- de la validation des acquis de l'expérience.

- de la mobilité internationale.

Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : professeurs d'Université participant aux enseignements du diplôme
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	oui Composition des jurys : professeurs d'Université participant aux enseignements du diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : professeurs d'Université participant aux enseignements du diplôme
Par expérience dispositif VAE	X	oui Composition des jurys : enseignants- chercheurs et professionnels participant au diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations**Statistiques :**

	candidatures	dont vœu 1 UT1 Capitole	inscrits	diplômés
2008-2009	42		13	8
2009-2010	46		14	5
2010-2011	51	27	22	13
2011-2012	53	31	18	

<http://www.univ-tlse1.fr>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :